



## SEANCE DU 11 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume AGATY, Maire.

Présents :

AGATY Guillaume	CHEUZEVILLE Max	ROZIER Estelle
BOUCHARD Marc	BEAUDET Dominique	GONCALVES Gaëlle
DESPLANCHE Marlène	JACQUESSON Corinne	GESLIN Nicolas
BAGNE Damien	GIRARD Hervé	ROGNARD Aline
GAILLARD Alain	LEMONON Laure	LEROY Lucile

Date de la convocation : 5 mai 2026

Secrétaire de séance : Lucile LEROY

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance du 2 avril 2026
- Décisions prises par le maire en vertu des délégations du conseil municipal au maire
- Désignation des délégués aux commissions intercommunales
- Désignation du représentant à la CLECT de la CC Veyle
- Etablissement de la liste en vue de la désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs
- Informations diverses
- Questions diverses

Madame Lucile LEROY est désignée secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 2 avril 2026 : les élus ont été destinataires du PV de la dernière séance. En l'absence de remarque, le PV est approuvé.

Décisions prises en vertu des délégations consenties au maire par le conseil municipal :

<b>Fournisseur</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Montant TTC (€)</b>
IUNGO	Licence Telmat	180.86
VMS	Remplacement ordinateur portable pour la directrice	890.00
CJ ELECTRICITE	Remplacement groupe VMC logement 141 Rte des Rutets	239.00
ALISE	Remplacement batteries centrale incendie salle polyvalente	299.16
DEGLETAGNE S	Volets roulants bâtiment école	12 392.89
DEGLETAGNE S	Portes bâtiments communaux	16 990.26
CJ ELECTRICITE	Ventilation salle polyvalente	2 952.00
SIEA	Avant projet définitif remplacement 1 point lumineux en LED	553.56

Délibération 2026.19 : Désignation des délégués aux commissions intercommunales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, procède à la désignation des délégués pour siéger aux commissions intercommunales de la Communauté de Communes de la Veyle :

Commission Tourisme – Culture – Equipements de loisirs : Corinne JACQUESSON

Services aux publics et aux familles : Marlène DESPLANCHE

Enfance, jeunesse et vie associatives : Aline ROGNARD

Développement économique et aménagement du territoire : Nicolas GESLIN

Environnement et cycle de l'eau : Guillaume AGATY

Délibération 2026.20 : Désignation du représentant à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de la CC de la Veyle

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Guillaume AGATY pour représenter la commune de Biziat à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de la Communauté de Communes de la Veyle.

Délibération 2026.21 : Liste de contribuables en vue de la désignation des commissaires appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, dresse la liste des contribuables proposés en vue de la désignation, par le Directeur Départemental des Finances Publiques, des commissaires appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs. Cette liste figure en annexe de la présente délibération.

Délibération 2026.22 : Mise à disposition temporaire d'un agent technique à la commune de Saint Julien sur Veyle

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L512-6 à L512-17 relatifs à la mise à disposition,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif à la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales,

Monsieur le maire informe l'assemblée de la demande formulée par la commune de Saint-Julien-sur-Veyle : l'agent technique titulaire de cette commune voisine est actuellement placé en position de congé maladie ordinaire. La commune de Saint-Julien-sur-Veyle a sollicité notre commune en vue de la mise à disposition, pour une durée mensuelle maximale de 28 H (deux journées de 7H, une semaine sur deux, à compter du 12 mai 2026), d'un de nos agents techniques, pour effectuer des opérations d'entretien de leurs espaces verts.

Le maire présente le projet de convention ci-annexé, prévoyant notamment une mise à disposition à compter du 12 mai 2026, pour une durée mensuelle maximale de 28 H, de Monsieur Xavier PARENT, qui donnera lieu à remboursement par la commune d'accueil des heures de rémunération de l'agent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTÉ la mise à disposition d'un agent de la collectivité au profit de la commune de Saint-Julien-sur-Veyle à compter du 12 mai 2026, selon les dispositions prévues par la convention ci-annexée,

AUTORISE Monsieur le maire à signer la ladite convention avec le maire de Saint-Julien-sur-Veyle.

Informations diverses :

Les personnes suivantes seront proposées à Monsieur le Président de la CC de la Veyle en vue de la constitution de liste préparatoire à la désignation des commissaires de la CIID :

AGATY Guillaume, CHEUZEVILLE Max et GONCALVES Gaëlle

Présentation du projet « Lagune centre village » - Assainissement collectif

Travaux prévus dès septembre 2027 jusqu'à décembre 2027, budget +/- 900 000 €

Prévision pour +/- 600 habitants

Veyle Actu lance le projet d'une application pour infos diverses. Les associations sont invitées à envoyer leurs photos et infos par WhatsApp (06 84 38 43 27)

Un stagiaire est actuellement accueilli au service technique pour trois semaines.

Max CHEUZEVILLE (titulaire) et Dominique BEAUDET (suppléant) sont proposés pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales.

La parole est donnée aux élus :

Marc BOUCHARD :

Il présente les trois dossiers de déclarations préalables déposés depuis la dernière réunion du conseil municipal.

La chambre froide de la salle polyvalente est en panne, et sera réparée très prochainement.

Un frigo de la cantine doit être changé car il est HS.

Marlène DESPLANCHE :

AG extraordinaire Veyle Photophiles le 5 mai 2026 = dissolution de l'association

Avenir Danse : l'association nous a fait part de son besoin de + de créneaux pour cours à partir de la rentrée de septembre : une rencontre est planifiée.

Site internet : très bon avancement

Un « Biziat Info » est en préparation.

BAGNE Damien :

Demande de devis en cours pour voirie : aménagement divers (monument aux morts, garages communaux, marches vers terrains de pétanque).

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H10. La prochaine réunion est fixée au 5 juin 2026 pour l'élection des grands électeurs aux sénatoriales, puis le 11 juin 2026.

La secrétaire de séance,  
Mme Lucile LEROY

Le Maire,  
Guillaume AGATY

M	AGATY	Guillaume	Présent
M	BOUCHARD	Marc	Présent
Mme	DESPLANCHE	Marlène	Présente
M.	BAGNE	Damien	Présent
M	GAILLARD	Alain	Présent
M	CHEUZEVILLE	Max	Présent
M	BEAUDET	Dominique	Présent
Mme	JACQUESSON	Corinne	Présente
M	GIRARD	Hervé	Présent
Mme	LEMONON	Laure	Présente
Mme	ROZIER	Estelle	Présente
Mme	GONCALVES	Gaëlle	Présente
M	GESLIN	Nicolas	Présent
Mme	ROGNARD	Aline	Présente
Mme	LEROY	Lucile	Présente